



# Tournois régionaux 2007 Kayak polo

Anney, le 2 octobre 2006

## Commission Kayak Polo

Resp : Nicolas TROTOUX

81 route du périmètre – 74000 Anney

Tél/Fax : 04 50 52 24 60 – Port : 06 88 52 56 71

[nicolas.trotoux@laposte.net](mailto:nicolas.trotoux@laposte.net)

A tous les clubs de Rhône Alpes

Bonjour à tous,

Vous trouverez ci-dessous les informations relatives au tournoi régional (et championnat régional) 2007 de kayak polo.

Comme l'an passé, nous souhaitons ouvrir le championnat à un maximum d'équipes, aussi le championnat se déroule sous formes de 4 tournois ayant chacun un classement. Le classement final du championnat sera fait sur la base des résultats acquis aux 4 tournois.

Tous les clubs sont donc conviés à participer à nos rencontres. Il n'y a pas d'obligation de participer aux quatre journées. Le championnat se déroule en grande partie en hiver, à une période où le calendrier est plus aéré... Profitez en !

> Les **dates** sont :

- **Dimanche 3 décembre 2006** à Villeurbanne (Piscine de Cusset)
- **Dimanche 14 janvier 2007** à Villeurbanne (Piscine de Cusset)
- **Dimanche 11 février 2007** à Villeurbanne (Piscine de Cusset)
- **Dimanche 22 avril 2007** à Bourg en Bresse

> Voici les conditions à respecter pour participer aux tournois :

- *Le but du championnat Régional étant de favoriser l'accès au kayak polo à un maximum de joueurs et de clubs, il est réservé aux équipes n'évoluant pas en Championnat National 1 et National 2 de Kayak Polo. Les équipes engagées en Championnat National 3 sont les bienvenues.*
- *Les équipes peuvent être mixtes et les équipes féminines sont les bienvenues.*
- *Les joueurs et joueuses devront être âgés de plus de 16 ans. Toutefois, dans un but d'ouverture à un plus grand nombre d'équipes et pour créer un lien entre animations jeunes et compétitions, les cadets 1 et 2 seront acceptés si des joueurs/joueuses plus âgé(e)s jouent également dans l'équipe.*
- *Le règlement appliqué est celui de la FFCK, Kayak Polo.*
- *Les bateaux, casques et gilets peuvent être empruntés sur place.*

> Tous les clubs qui souhaiteraient accueillir et organiser une journée de championnat voudront bien nous contacter dès que possible. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions quant au déroulement d'une telle manifestation.

> Afin de pouvoir garantir la bonne organisation de ces manifestations, vous trouverez ci joint un bulletin d'inscription pour recenser les équipes participantes. Nous vous demandons de bien vouloir retourner **les inscriptions complètes avant le 25 novembre 2006**. Pour les inscriptions ponctuelles, elles pourront intervenir plus tard dans la saison, au plus tard huit jours avant chaque tournoi. Toutefois, si vous prévoyez de participer, il serait préférable de nous en avertir dès maintenant (sans engagement...) pour que nous puissions organiser au mieux le déroulement des matches.

> **Frais d'inscription** utilisés pour le fonctionnement de la commission (ballons, matériels divers, animations...) :

- *Participation ponctuelle : 13 € par tournoi – Caution : 10 €*
- *Participation au championnat : 50 € - Caution : 50 €*
- *Règlement par chèque à l'ordre du CRRACK (2 chèques distincts)*

> Comme l'an passé, les **arbitres régionaux** en cours de formation pourront être évalués sur la partie pratique lors des tournois, dès lors qu'ils en feront la demande. Une nouvelle session de formation est envisagée les 28 et 29 janvier 2007, si vous êtes intéressé(e)s merci de nous contacter rapidement...

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire !

Sportivement,

Hélène HAESEBAERT (Décines)

Nicolas TROTOUX (Anney)



# Fiche d'inscription

## Tournois régionaux kayak polo 2007

Nom du club : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... Fax : .....

Mail : .....@.....

Je soussigné ..... président(e) du club de ..... confirme l'engagement d'une équipe de kayak polo pour les manifestations mentionnées ci-dessous.  
Signature et cachet du club :

---

Nom de l'équipe : .....

Responsable : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... Mobile : .....

Mail : .....@..... (si consulté régulièrement !)

Participe au « championnat régional » (=> aux 4 journées) :  Oui  Non

Participe aux journées suivantes

Date	Nature	Lieu	Participe
Dimanche 3 décembre 2006	Tournoi régional n°1	Villeurbanne – Piscine de Cusset	Oui/Non
Dimanche 14 janvier 2007	Tournoi régional n°2	Villeurbanne – Piscine de Cusset	Oui/Non
Dimanche 11 février 2007	Tournoi régional n°3	Villeurbanne – Piscine de Cusset	Oui/Non
Dimanche 22 avril 2007	Tournoi régional n°4	Bourg en Bresse	Oui/Non

Règlement :

- Inscriptions « ponctuelles » : 13 € par tournoi – Caution : 10 €
- Inscription au championnat : 50 € - Caution 50 €

*Merci de régler par 2 chèques séparés (inscription/caution) à l'ordre du CRRACK. La caution est retenue en cas de forfait à plus de trois matchs.*

*S'il y a plus d'une équipe par club, merci de remplir une fiche par équipe.*

---

**A renvoyer avant le samedi 25 novembre 2006 à**

Nicolas Trotoux – 81 route du périmètre – 74 000 ANNECY – Tél/Fax 04 50 52 24 60 – 06 88 52 56 71

[nicolas.trotoux@laposte.net](mailto:nicolas.trotoux@laposte.net)



# Les 10 règles fondamentales en kayak-polo

## **Règlement simplifié :**

- Les matchs seront arbitrés par des arbitres régionaux ou nationaux.
- Matchs de 2x10 minutes. Equipes de 5 à 8 joueurs par match.
- Tous les joueurs devront porter les équipements nécessaires à la discipline (**kayak, casques et gilets pourront être fournis**),

---

Extrait du règlement fédéral : « Règlements sportifs FFCK » Edition FFCK

### **1. Sorties de jeu:**

- La touche se fait dans n'importe quelle direction
- Corner : Lorsque le ballon a quitté le terrain par la ligne de but et étant touché préalablement par un défenseur.

### **2. Pagaies**

- Interdiction de toucher les joueurs et les kayaks adverses avec la pagaie.
- Le jeu à la main est toujours prioritaire sur le jeu à la pagaie

### **3. Déplacement du ballon**

- Le ballon ne peut pas être posé sur la jupe, ni être bloqué sous un bras.
- Le ballon peut être joué à la main ou à la pagaie. La main est prioritaire.

### **4. Accrochage illégal**

- Interdiction d'accrocher ou de s'appuyer sur un joueur ou un kayak adverse.

### **5. La poussée**

- Obligatoirement main ouverte au niveau de l'épaule sur le porteur de balle.
- Interdite près d'un kayak, sur une ligne d'eau, sur les bords de piscine.

### **6. Eperonnage**

- Interdiction d'arriver perpendiculairement sur le kayak de son adversaire sans freiner
- Toucher le corps du joueur avec la pointe de son kayak

### **7. Obstruction**

- Gêner la progression d'un joueur alors que le ballon est à plus de 3 mètres de lui.

### **8. Faute sur le gardien**

- Interdiction de toucher le gardien lorsqu'il est placé sous son but, ou de pousser un défenseur sur le gardien.

### **9. Les « 5 secondes »**

- Un joueur ne peut conserver la balle plus de 5 secondes dans les mains. Il doit dribbler ou faire une passe.

### **10. Buts**

- Après un but, la remise en jeu se fait au milieu du terrain après que chaque joueur soit retourné dans son camp.

*Le Fair-Play reste une référence de base contre toutes les actions d'anti-jeu qui peuvent être sanctionnées (gêner les tentatives d'esquimautage, langage ou comportements incorrects...).*

